

Formation initiale et continue

- Sensibilisation auprès des équipes, mais aussi, dans les classes, auprès des élèves
- Informations, formations des enseignants au plan départemental et dans le cadre de Formations d'Initiative Locale
- Formations auprès des ERSH, des AESH, des Directeurs, des Formateurs

Procédure

L'école informe l'IEN de Circonscription.

L'IEN de Circonscription échange avec l'IEN ASH et transmet une saisine (secrétariat ASH Est/Ouest) pour valider l'intervention d'un PRTND.

Le PRTND prend contact avec l'école.

Professeur **R**essources
Troubles du **N**euro
Développement
PRTND 91

Secteur Est : Murielle Di-Giorgio

Secteur Ouest : Héléna Charmet

L'élève au cœur des priorités d'action

- Observation, évaluation
- Analyse des besoins éducatifs particuliers
- Elaboration d'outils individualisés
- Aides à la Communication

Conseils et accompagnement des enseignants qui scolarisent des élèves avec Troubles du Neuro-Développement, ou en cours de diagnostic

- Conseils pédagogiques
- Aides méthodologiques
- Aménagement de l'environnement de l'élève
- Adaptations
- Ressources pédagogiques et numériques

Coordination et partenariats

- Aide à la coordination entre les familles, les professionnels de l'Education nationale, et de soins
- Partenariat avec les Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO)
- Mise en cohérence du suivi rééducatif et des actions pédagogiques
- Participation aux réunions de l'équipe éducative